

Commission Gymnastique Artistique Romande

19ème CHAMPIONNAT ROMAND PAR EQUIPE - GAM

9ème CHAMPIONNAT ROMAND PAR EQUIPE - GAF

Montreux / 14 mai 2015

- Organisation** Commission Gymnastique Artistique Romande (CGAR) et FSG Montreux
- Lieu** Salle omnisports du Pierrier à Clarens
- Date** Jeudi 14 mai 2015
- Horaires** Selon le programme provisoire annexé.
- Catégories** GAF PP / P1 / P2 / P3
GAM PP / P1 / P2 / P3
Au minimum deux équipes doivent être inscrites afin que la catégorie soit proposée.
- Prix** CHF 60.- par équipe.
- Juges** GAF Chaque association est tenue d'inscrire deux juges, minimum de catégorie 1.
GAM Chaque association est tenue d'inscrire trois juges, minimum de catégorie 1.
En cas d'absence, une amende de 50.- par juge sera facturée par le CO.
- Inscriptions** En ligne, via le lien ci-dessous :
http://ffg-ftv.ch/inscriptions/choix_societe_CRE_GAMGAF.php
Délai : **10 avril 2015**
- Payement** Le versement est à effectuer avant le **17 avril 2015**
CH830024924950272440P
UBS Montreux
FSG Montreux c/o Olivier Gruaz
1802 Corseaux
Merci de bien mentionner l'association et GAF et/ou GAM lors de votre versement.

Prescriptions de concours (octobre 2014)

Le concours est ouvert à tout gymnaste d'une société membre d'une Association Romande.

Jugement	GAF	Selon Programme national 2013 et ses compléments, Selon Code de pointage FIG (édition 2013).
	GAM	Selon Programme national 2011 et ses compléments.
Equipes		Une équipe est composée de 3 gymnastes, 3 gymnastes peuvent se présenter à chaque engin et les 2 meilleures notes comptent. Chaque association a la possibilité d'inscrire 2 équipes par catégorie. En cas de surnombre, la décision sera prise par l'ARGA après consultation avec les Associations cantonales concernées. Les équipes sont cantonales. Une tenue uniforme est souhaitée.
Limites d'âge		Selon limites des CSJ + 1 année. PP selon limite des CSJ P1 – 1 année.
Licence		La licence FSG n'est pas requise.
Médailles		Un seul classement par catégorie. 1 ^{ère} Or 2 ^e Argent 3 ^e Bronze Prix souvenir au libre choix de l'organisation.
Echauffement	GAF	Dirigé selon les indications de la direction de concours.
	GAM	Libre selon horaires.
		Durant la compétition selon indications de la direction de concours.
Engins		Le sol est sur un praticable 12x12 m
Egalité		En cas d'égalité de points, le règlement FSG édition du 01.05.2011
Absence		Aucune inscription n'est remboursée. Le prix souvenir est remis à l'entraîneur de l'équipe.
Résultats		En tenue de concours.
Assurance		Chaque participant doit être assuré personnellement. La CGAR et le CO décline toutes responsabilités en cas d'accident.
Plaintes	CGAR	Plaintes traitant des questions techniques ou de jugement.
	CO	Plaintes administratives.

Par mesure de simplification du document, seule la forme masculine est utilisée.